



LEON AU FIL DES SAISONS

AOUT 2011

# INFOS MUNICIPALES

DANS CE NUMÉRO :

<b>Mot du Maire</b>	<b>3</b>
<b>Budget et travaux Marché</b>	<b>4</b>
<b>Carnaval/ remise des dicos/ fêtes des mères</b>	<b>6</b>
<b>Minibus/Centre de Loisirs</b>	<b>7</b>
<b>Infos pratiques : Numéros de Télépho- nes</b>	<b>8</b>





## LE MOT DU MAIRE

Léonnaises, Léonnais,

L'été est déjà là et malgré le temps maussade de juillet, nombreux sont les estivants qui arpentent notre village.

Avant la saison ont eu lieu les élections cantonales. Réélu Conseiller Général du Canton de Castets, je voudrais remercier les électrices et électeurs qui m'ont de nouveau accordé leur confiance. Je continuerai à travailler sans relâche au service de tous, mettant toute ma disponibilité pour faire avancer notre Canton ainsi que notre Commune.

30 ans après la naissance de la Réserve Naturelle, nous avons inauguré le 20 Mai dernier « La Maison de la Réserve » offrant ainsi aux visiteurs un accueil plus chaleureux.

Continuons sur les nouveautés... Les travaux et la réhabilitation de notre Mairie sont en cours et pourraient être terminés à la fin de l'année. En ce qui concerne le giratoire de la Route de Castets, cet ouvrage permettra aussi de relier la route de la Carreyre. Son fleurissement reste à réaliser.

Une visite inattendue « des gens du Voyage » durant notre saison a perturbé citoyens, touristes et élus. C'est avec persévérance et acharnement que nous avons pu libérer notre terrain de rugby de leur présence.

Compte tenu de la Réforme Territoriale et du gel des participations de l'Etat pour les trois années à venir, le Budget Primitif 2011 a du faire preuve d'une maîtrise plus stricte des dépenses de fonctionnement tout en assurant un investissement à la hauteur de notre Commune.

Bonne Saison à toutes et tous.

SUBSOL Gérard  
Maire,  
Conseiller Général



## LE BUDGET

### Compte administratif 2010

Pour l'exercice 2010 le compte administratif fait apparaître:

Un excédent de fonctionnement de : 376 029,59€ ainsi qu'un excédent d'investissement de : 476 312,49€.

### Affectation des résultats :

Le conseil municipal a décidé d'affecter les résultats de la façon suivante : 376 029,59€ en fonctionnement 476 312,49€ en investissement.

### Budget général de la commune 2011.

2011 est une année de transition pour les budgets des collectivités. En effet la suppression de la taxe professionnelle et les incertitudes quant aux dotations de l'état nous ont conduit à prendre certaines décisions budgétaires.

### Modification de certains tarifs communaux dès cette année.

Les activités du bord du lac (manège, saut à l'élastique, locations d'engins, batellerie, golf ).

Les terrasses et occupation de parking : 17€ le m2 (Landelis et Bodega )

13€ lem2 ( Pêche au moule et Le Pignon )

Les cirques : 80€ l'emplacement.

Les camping cars : 10€ la nuitée.

Les camions d'outillage : 65€ l'emplacement.

La cantine : 2€ le repas et 5€ le repas personnes extérieures

Les tarifs de la garderie, du centre de loisir, de l'école de musique, du cinéma, des marchés et de la taxe de séjour sont inchangés.

### Les 3 taxes ménages :

	2010	2011
Taxe d'habitation	13,12%	13,53%
Taxe foncier bâti	13,62%	14,12%
Taxe foncier non bâti	61,79%	62,29%

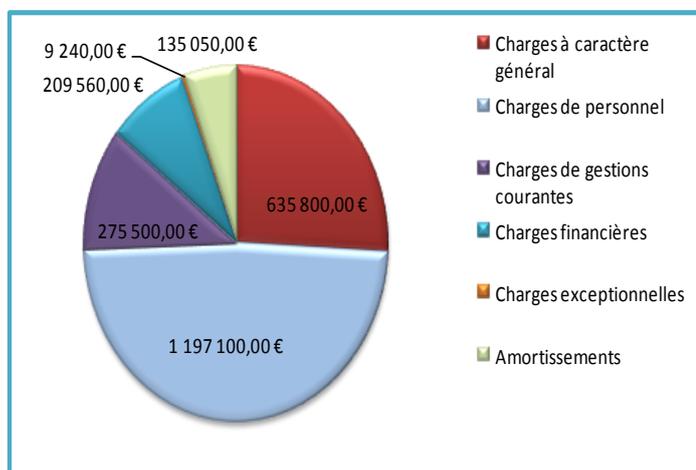
Soit une augmentation moyenne 3,14%.

### Les subventions aux associations

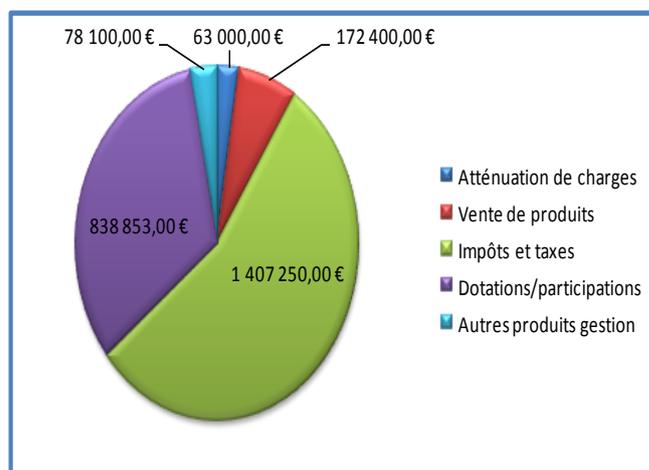
Le montant total des subventions allouées aux associations est de 33 000€.

### Le budget prévisionnel 2011 a été établi comme suit :

DEPENSES FONCTIONNEMENT



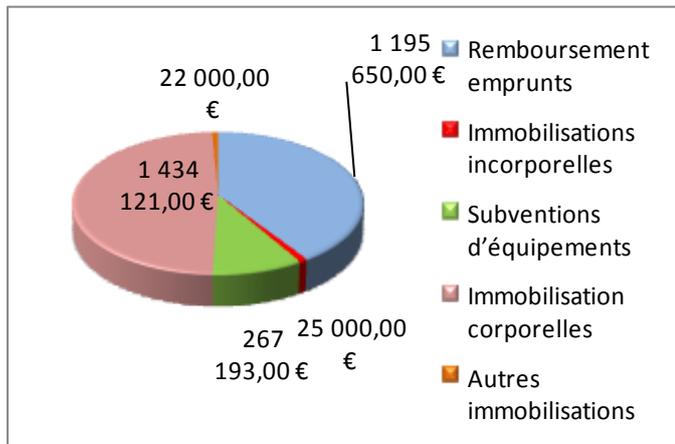
RECETTES FONCTIONNEMENT



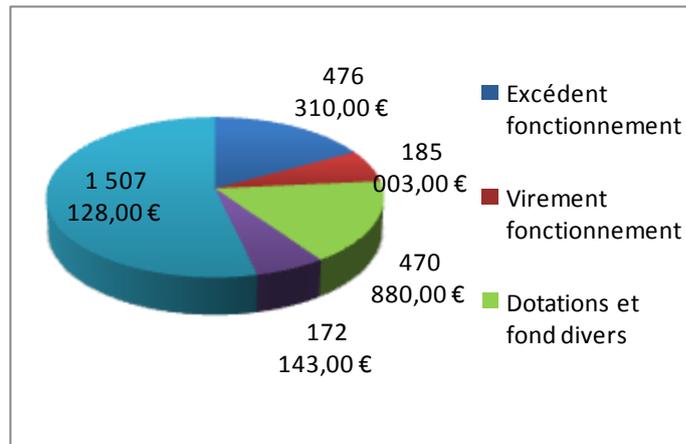
### Un meilleur contrôle des dépenses de fonctionnement.

Il a été demandé à chaque service une grande rigueur dans la gestion de leur fonctionnement. Les investissements au niveau du matériel des espaces verts et des services techniques sont poursuivis.

## DEPENSES INVESTISSEMENT



## RECETTES INVESTISSEMENT



## LES TRAVAUX

**La rénovation de la mairie :**

le coût de l'opération s'élève à 970000 € TTC. Les travaux avancent normalement et la livraison est prévue pour la fin de l'année.

**La maison de la chasse :**

Cette réalisation nécessite une concertation et la constitution d'un avant projet.

*La municipalité souhaite rénover au fur et à mesure les différents locaux communaux.*

Une étude va être entreprise sur le local occupé par les retraités et le foyer des jeunes au niveau isolation et économie d'énergie.

Marché tous les jours depuis le 15 juin et jusqu'au 15 septembre.

Foires nocturnes tous les mercredis du 13 juillet au 24 août.



## CARNAVAL

Le 2 avril, le défilé de Carnaval animé par une banda, réunissant 7 chars (dont ceux de Linxe et de Vielle Saint Girons) et 3 groupes a traversé le village empruntant le circuit traditionnel.

Jacques, le commentateur, a su présenter avec brio les différents participants. San Pancar a été jugé et brûlé sur la place de Vagos. Les enfants ont pu profiter d'un goûter et d'un

spectacle de clowns avant le repas servi dans la salle de la Huchette.

La commission animation a décidé de pérenniser la date des prochains carnivals : le 1<sup>er</sup> samedi du mois d'avril.

Une réorganisation est envisagée : participation des différents quartiers, des associations, élection de la reine de Carnaval.....



## LA FETES DES MERES

Le 28 mai, 14 familles ayant eu un bébé dans l'année, étaient invitées à une réception donnée en leur honneur par la municipalité et le CCAS à la salle de la Huchette.

Il est très regrettable que seules 4 d'entre elles aient répondu à l'invitation.

Mr Le Maire a accueilli les mamans en leur offrant une jolie composition florale avant de

prendre avec l'assemblée le verre de l'amitié.



### Sécurité Sociale

Depuis le 1er Janvier 2011, plus de permanences de la Sécurité de boîte pour les feuilles maladie. Pour plus d'informations téléphoner au 3646

### Inscriptions Listes

**Electorales avant le 31 Décembre 2011 muni d'une pièce d'identité et justificatif de domicile.**

## LA REMISE DES DICTIONNAIRES



Comme chaque année, la municipalité de Léon a offert un dictionnaire de Français, d'Anglais et un livre sur l'environnement aux élèves de CM2 qui quittent l'école primaire.

Cadeau très apprécié par les 23 futurs collégiens.

Un pot de l'amitié a clôturé cette soirée.

## MINIBUS

La municipalité a réceptionné le minibus le 1<sup>er</sup> juillet. Ce minibus est réservé en priorité au Centre de Loisirs et aux associations.

Ce projet a pu être mené à bien grâce au partenariat de la municipalité, de la Société Visiocom et des commerçants et artisans. Ceux-ci, par les contrats publicitaires signés avec ladite société ont participé au financement de ce véhicule. La commune prend en charge l'assurance et les frais de fonctionnement.



Un règlement d'utilisation pour les associations doit être rédigé afin d'utiliser le Minibus.

## LES VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS

A peine l'année scolaire était elle terminée que déjà 60 enfants en moyenne envahissaient les locaux de l'école pour participer aux animations du centre de loisirs.

Le nombre d'enfants inscrits ne cessant de grandir chaque jour, il a même fallu parfois refuser du monde, c'est dire si les enfants sont heureux de venir jouer avec les copains !

Malgré un soleil ayant décidé de jouer à cache-cache avec nous, l'équipe d'animation ne s'est pas démontée et au contraire il a fallu redoubler d'imagination pour proposer des activités originales et diversifiées qui plaisent à tous (les sportifs, les « artistes manuels », les petits de 3 ans, les grands de 11 ans, ceux voulant simplement jouer dehors...).

Surtout l'équipe pédagogique s'est appliquée à prendre en compte l'avis et les envies des enfants, car après tout ce sont leurs vacances à eux !

Aux différentes sorties hebdomadaires (planet kid's, atlantic park, marais d'orx, reptilarium, piscine...) se sont greffés des événements majeurs et attendus de tous. Ainsi, ce ne sont pas moins de 3 séjours qui ont été organisés : 2 à Mugron pour les CE puis CM (avec accrobranche, tir à l'arc, canoë...), puis un fantastique séjour eaux vives à Oloron pour les adolescents avec au programme du rafting, de la spéléologie, une rando, de l'accrobranche etc..

Enfin si vous avez aperçu quelques tentes aux alentours de l'école cet été, vous n'avez pas rêvé ! Il s'agit simplement de nuits avec les en-

fants qui, pour certains, dormaient pour la première fois hors de chez eux ! Et là, même se brosser les dents seul, trouver son pyjama et installer son duvet devient une aventure extraordinaire...

L'aventure continue jusqu'au 26 août, n'hésitez pas à inscrire vos enfants afin qu'ils profitent des multiples activités du centre de loisirs !

Vous pouvez consulter le site internet du centre de loisirs où vous trouverez de nombreuses photos et vidéos de l'été : <http://leon40.canalblog.com>



la cabane des petits



## INFOS PRATIQUES

Mairie : 05 58 49 20 00

Centre de Loisirs : 05 58 48 74 32

Médiathèque : 05 58 48 70 61

Office de Tourisme : 05 58 48 76 03

Police Municipale : 05 58 47 11 16

Cinéma : 05 58 49 23 45

Réserve Naturelle : 05 58 48 73 91



**Nés en 1995!**  
**Venez vous faire recenser**  
**en Mairie munis**  
**de votre Carte d'identité et**  
**du Livret de Famille**

## Dates des Festivités :

2 août : concert sur le parvis de la Huchette

4 août : vide garage Club de motos

7 août : concours de pétanque AAHLE

13 août : concours de pêche AAPPMA

17 août : repas au lac Country

3 septembre : Forum des associations à la Huchette

Randonnées cyclo tous les dimanches matins. Rendez vous à 8 heures au bord du lac.

